



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 août 2003  
Français  
Original : espagnol

## Cinquante-huitième session

Point 41 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire  
et des secours en cas de catastrophe fournis  
par l'Organisation des Nations Unies, y compris  
l'assistance économique spéciale : assistance  
économique spéciale à certains pays ou régions**

## **Assistance et coopération internationales en faveur de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale**

### **Rapport du Secrétaire général\*\***

#### *Résumé*

Le présent rapport fait suite à la résolution 56/105 du 14 décembre 2001. Il mentionne les efforts de relèvement déployés par les gouvernements et les populations des pays d'Amérique centrale à la suite des ravages causés par les catastrophes naturelles. Ce processus de reconstruction a été l'occasion de transformer les sociétés de ces pays conformément au cadre défini par l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale et de relancer l'aide internationale à ces pays pour faire de la région une zone de paix, de liberté, de démocratie et de développement. Dans ce contexte, la coopération du système des Nations Unies et des autres organisations régionales et sous-régionales prend toute son importance, pour animer le développement durable en Amérique centrale.

\* A/58/150.

\*\* La présentation tardive du présent rapport est imputable aux délais requis pour procéder aux révisions voulues et obtenir l'accord des départements concernés.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–5	3
II. Cadre macroéconomique .....	6–12	4
III. Activités de coopération .....	13–15	6
IV. Paix et gouvernance démocratique .....	16–27	6
A. Appui au consensus .....	16–24	6
B. Renforcement des institutions démocratiques .....	25–27	8
V. Développement économique et social .....	28–57	9
A. Vulnérabilité sociale et extirpation de la pauvreté .....	28–33	9
B. Développement agricole .....	34–36	11
C. Santé et nutrition .....	37–44	11
D. Finances publiques et croissance économique .....	45–46	13
E. Environnement et développement durable .....	47–57	13
VI. Conclusions et recommandations .....	58–59	16
A. Conclusions .....	58	16
B. Recommandations .....	59	16

## Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application des résolutions 50/58 B, 52/169 G, 54/96 E et 56/105 de l'Assemblée générale, en date des 12 décembre 1995, 16 décembre 1997, 22 décembre 1999 et 14 décembre 2001, respectivement. Il contient une description des activités de coopération internationale conduites par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organes, organismes et programmes des Nations Unies d'août 2001 à décembre 2002 pour aider les pays d'Amérique centrale à mettre en oeuvre une nouvelle stratégie de développement durable dans la région.

2. Dans sa résolution 49/21 I du 20 décembre 1994, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de mettre au point un nouveau programme de coopération internationale et d'assistance économique, financière et technique en faveur de l'Amérique centrale, qui soit conforme aux priorités énoncées dans la Déclaration d'engagements adoptée par le Comité de suivi de la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale et à celles de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale (ALIDES).

3. Dans sa résolution 50/58 B, l'Assemblée a souligné qu'il importait d'appuyer et de consolider le nouveau programme de coopération et d'assistance économique, financière et technique internationales en faveur de l'Amérique centrale et a réaffirmé que seule la solution des problèmes politiques, économiques, sociaux et écologiques, qui sont la cause des tensions et conflits dont souffre la société, permettrait de sauvegarder les acquis et de garantir une paix ferme et durable en Amérique centrale.

4. Dans sa résolution 54/96 E, l'Assemblée générale a souligné qu'il importait d'appuyer et de renforcer les efforts que font les pays d'Amérique centrale pour appliquer le Cadre stratégique visant à réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les effets de ces dernières en Amérique centrale, adopté par les présidents de ces pays en 1999, les projets et programmes du Quinquennat pour la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et pour l'atténuation des effets de celles-ci (voir A/54/630, annexe), ainsi que l'initiative inédite et novatrice de mise en place d'un couloir biologique méso-américain. Elle a également reconnu l'importance des travaux préparatoires à la réunion du Groupe consultatif de la Banque interaméricaine de développement (BID) sur les aspects régionaux de la reconstruction et de la transformation de l'Amérique centrale, qui s'est tenue à Madrid en 2000 sous les auspices du Gouvernement espagnol.

5. Dans sa résolution 56/105, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'il importait d'appuyer et de renforcer les efforts que font les pays d'Amérique centrale pour appliquer le Cadre stratégique visant à réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les effets de ces dernières en Amérique centrale, ainsi que les projets et programmes du Quinquennat pour la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et l'atténuation des effets de celles-ci. Elle a noté les efforts déployés dans l'action antimines en Amérique centrale et les résultats obtenus à cet égard et a pris note avec satisfaction de la révision du programme de coopération sous-régionale en Amérique centrale lancé par le PNUD et des progrès accomplis dans la réalisation du couloir biologique méso-américain. Elle a à nouveau souligné que la communauté internationale devait continuer à coopérer avec les pays d'Amérique centrale et à leur fournir l'assistance dont ils ont besoin pour promouvoir le

développement durable et consolider la paix, la liberté et la démocratie dans la région, et a prié les organes, organismes et programmes des Nations Unies, les institutions financières internationales et les organisations régionales et sous-régionales de continuer à fournir l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs du programme de développement durable de l'Amérique centrale, en particulier ceux fixés dans le cadre du Quinquennat pour la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et pour l'atténuation des effets de celles-ci en Amérique centrale.

## II. Cadre macroéconomique

6. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la croissance économique par habitant dans la région de l'Amérique centrale a encore ralenti en 2002, pour la deuxième année consécutive. Le taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) dans la région a été de 1,9 %, contre 1,5 % en 2001 et 3 % en 2000. En conséquence, le PIB par habitant a diminué de 0,6 %. Les seuls pays à n'avoir pas suivi cette tendance ont été El Salvador et le Costa Rica, dont le PIB par habitant a augmenté de 0,4 %, tandis que dans les autres pays, la baisse du PIB a oscillé entre 0,6 % au Guatemala et 2,1 % au Nicaragua.

7. Ces reculs sont essentiellement imputables à la baisse de la valeur des exportations, qui a persisté pour la deuxième année consécutive au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama, en raison notamment de la chute des exportations de café (- 8,7 %), de bananes (- 3,4 %) et de sucre (- 13,2 %). Tous ces pays ont connu une détérioration des termes de l'échange, qui se reflète en grande partie dans la baisse des cours du café, mais qui a été compensée dans le cas d'El Salvador et du Costa Rica par une augmentation du volume total des exportations. Néanmoins, malgré la baisse des prix du café et les cours élevés du pétrole, le contexte macroéconomique dans les pays d'Amérique centrale est en général resté marqué par une certaine stabilité, avec un faible taux d'inflation, un système cambiaire pratiquement inchangé, une légère diminution des déséquilibres fiscaux et un déficit du compte courant de la balance des paiements semblable à celui de l'année précédente.

8. La politique macroéconomique restrictive qui a été appliquée a donc ralenti le dynamisme de la demande intérieure et s'est traduite par une légère baisse de l'inflation, passée de 6,5 % en 2001 à 5,8 % en 2002. Dans trois pays (Guatemala, Honduras et Nicaragua) des accords ont été conclus avec le Fonds monétaire international. À l'exception du Costa Rica, les déséquilibres fiscaux ont diminué par rapport à l'année précédente, mais la politique monétaire a été considérablement resserrée afin de garantir la stabilité des prix et du taux de change, et en vue d'éviter des déséquilibres extérieurs plus marqués. La fragilité du secteur financier dans certains pays (Guatemala, Honduras et Nicaragua) et le durcissement des cadres réglementaires ont amené les banques à plus de prudence dans l'attribution de nouveaux crédits. Parallèlement, les perspectives de croissance peu favorables ont limité la demande de prêts. Le niveau des prêts est demeuré faible, même si les taux réels d'intérêt ont généralement baissé, suivant le phénomène de récession qui a sévi.

9. La politique macroéconomique restrictive alliée au ralentissement des exportations explique la faible croissance économique de l'Amérique centrale. Le ralentissement de la croissance a eu à son tour des répercussions négatives sur le marché du travail. Les taux de chômage et de sous-emploi ont grimpé dans presque tous les pays du fait, surtout, de la tendance à la baisse des exportations, de café notamment. À l'exception du Panama, on a constaté une augmentation des salaires minimaux dans tous les pays. De même, les rémunérations du secteur public ont été haussées dans certains pays, comme au Costa Rica et au Nicaragua. Cela étant, les données disponibles sur les salaires font apparaître une baisse de la rémunération moyenne réelle.

10. La lente remontée des cours internationaux du café et les retards généralement enregistrés dans la mise en oeuvre des programmes d'appui ont exacerbé la crise que traverse le secteur caféier dans la région : le chômage y a atteint des niveaux critiques, les salaires ont baissé et les revenus tirés des exportations n'ont cessé de diminuer. Ce marasme a été aggravé par le fait que la majorité des producteurs de café n'ont que de petites parcelles, vivent dans des campagnes isolées et dépendent en grande partie de leur récolte et des revenus qu'ils tirent de la cueillette saisonnière du café. La crise a contribué au déclin de l'activité économique des campagnes, accéléré l'exode rural et exacerbé les tensions sociales dans certaines régions. Ses effets se sont également fait sentir en macroéconomie : baisse des revenus fiscaux, pertes de revenus à l'exportation (qui ont eu une incidence sur le compte commercial de la balance des paiements) et augmentation des besoins généraux de financement extérieur. Dans certains pays, la dette du secteur caféier et la contraction des prêts ont affecté le secteur financier, limitant l'activité bancaire et le financement d'autres secteurs.

11. En 2002, le déficit régional de la balance des paiements courants a atteint 4,8 % du PIB régional. À l'exception du Honduras et du Nicaragua, le déficit du commerce de biens et de services s'est sensiblement creusé dans tous les pays. Les mouvements de capitaux autonomes ont accusé une baisse de 3,8 % à la suite des opérations bancaires réalisées par le Centre bancaire international du Panama et d'une diminution drastique de ces capitaux dans deux des cinq pays centraméricains (Guatemala et Nicaragua). Les revenus tirés de l'investissement étranger direct, élément principal, ont diminué de 25 %, à cause surtout de facteurs conjoncturels : faible reprise de l'économie mondiale, incertitudes liées aux processus électoraux en cours dans certains pays de la région ou aux problèmes d'ordre politique ou social dans d'autres. Le ralentissement des mouvements de capitaux publics et privés n'a pas permis de financer le déficit de la balance des paiements courants. Les réserves en devises de la région ont légèrement diminué.

12. L'événement marquant de 2002 a été l'annonce par les États-Unis d'Amérique d'un traité de libre échange à négocier avec les pays d'Amérique centrale dans leur ensemble. Or, la majeure partie des exportations de ceux-ci bénéficient déjà d'avantages concédés unilatéralement par ceux-là. L'entrée en vigueur du traité étant prévue pour 2004, les pays de la région s'emploient à assurer le maintien et la pérennité de ces avantages, ainsi qu'à attirer plus d'investissements étrangers directs tant des États-Unis que des autres pays du monde.

### **III. Activités de coopération**

13. Les programmes nationaux des organismes des Nations Unies et le programme sous-régional du PNUD ont été examinés dans le cadre des débats qui ont eu lieu et des accords qui ont été conclus lors des réunions des groupes consultatifs régionaux, organisées par la BID et les Gouvernements suédois et espagnol, à Stockholm, du 25 au 28 mai 1999 et à Madrid, du 8 au 9 mars 2001, respectivement.

14. Dans la Déclaration de Stockholm<sup>1</sup>, la communauté internationale s'est engagée à partager la responsabilité de réduire la vulnérabilité sociale et écologique de la région (but principal); à reconstruire et transformer l'Amérique centrale selon les principes intégrés de transparence et de bonne gouvernance; à consolider la démocratie et la bonne gouvernance, à renforcer le processus de décentralisation, avec la participation active de la société civile; à promouvoir le respect des droits de l'homme (objectif permanent) en accordant une attention particulière à l'égalité des sexes et aux droits des enfants et des groupes ethniques. Ils se sont également engagés à coordonner l'aide des donateurs et à faire plus pour réduire le fardeau de la dette extérieure des pays de la région.

15. Lors de la réunion à Madrid en 2001 du Groupe régional consultatif pour le renforcement de l'intégration et de la coopération en Amérique centrale, quatre objectifs principaux ont été établis au niveau régional: a) la réduction des vulnérabilités sociales, économiques et écologiques; b) la transformation des secteurs productifs; c) la gestion durable des ressources naturelles; et d) une participation accrue de la société civile au développement. Le Secrétaire général du Système d'intégration de l'Amérique centrale a présenté la stratégie régionale, intitulée « La transformation et la modernisation de l'Amérique centrale au XXIe siècle ».

### **IV. Paix et gouvernance démocratique**

#### **A. Appui au consensus**

16. Au niveau national, les organismes des Nations Unies ont continué, en El Salvador, au Guatemala et au Nicaragua, d'oeuvrer à la consolidation de la paix et au consensus et autour des difficiles réformes nécessaires pour lutter contre les causes fondamentales des conflits en Amérique centrale. Le PNUD a joué un rôle central dans la mobilisation des ressources extérieures et intérieures en faveur de la paix et dans la coordination de l'aide internationale et de l'aide de l'ONU en faveur du processus de paix. De concert avec le Département des affaires politiques de l'ONU, il s'est employé à établir des positions communes sur des points essentiels du processus de paix. L'UNICEF a financé des activités de relèvement au lendemain des conflits, facilité l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, encouragé le respect des droits de la femme et des droits fondamentaux et travaillé pour le développement humain.

17. Compte tenu des progrès effectués dans la mise en oeuvre des accords de paix en El Salvador, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale en décembre 2002 de l'achèvement de la fonction de vérification des Nations Unies en El Salvador. En outre, face au formidable problème qu'est l'augmentation incessante de la violence et de la criminalité, le PNUD appuie la mise en oeuvre

d'un programme exhaustif en faveur de la culture de paix et de la lutte contre la détention et l'utilisation d'armes légères.

18. Au Guatemala, le mandat confié aux organismes des Nations Unies, qui est d'appuyer la consolidation de la paix, s'étend à plusieurs domaines. La vérification de l'application des accords de paix a été confiée à la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA). En aidant le développement, les organismes, fonds et programmes contribuent à l'instauration d'un climat de paix. Parmi les activités entreprises, il convient de souligner la présentation du premier rapport intérimaire relatif aux objectifs de développement du Millénaire, signalant les progrès vers plusieurs domaines en tant que dividendes de la paix, l'application des accords de paix ayant donné lieu à une augmentation sensible des dépenses sociales et à des réformes qui ont permis d'améliorer l'accès à l'éducation et à la santé. Il convient également de souligner la présentation de cinq rapports nationaux sur le développement humain qui, ayant été élaborés conjointement et à l'issue d'une étude approfondie des problèmes socioéconomiques du pays, sont le résultat d'une collaboration qui sera utile à la formulation des politiques publiques.

19. Afin de renforcer la culture de paix, d'apaiser et de dépoliariser les esprits, le système des Nations Unies, de concert avec l'Organisation des États américains (OEA), s'est engagé à apporter son appui à la tenue, en 2003, de six de tables rondes sur les points essentiels du processus de paix dont l'application comporte le plus de lacunes, à savoir : culture de paix et réconciliation; identité et droits des populations autochtones; droits de l'homme, justice et sécurité des citoyens; nouvelle politique de défense; développement rural; et développement économique. Conformément à leur mandat, les différents organismes participent à la réforme de l'enseignement ou du système de santé, aux expériences cadastrales pilotes, au renforcement de la police civile nationale et, surtout, contribuent à l'élaboration d'un nombre considérable de lois visant à moderniser l'État.

20. Au Guatemala, le PNUD est responsable du secrétariat du Groupe de dialogue, composé de représentants des 12 principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux, des instances financières internationales et de la MINUGUA. Ce groupe joue un important rôle de coordination politique et entretient un dialogue actif avec les plus hautes autorités du pays, la société civile, les partis politiques et le secteur des entreprises.

21. Au Nicaragua, avec l'appui du Département des affaires politiques, le PNUD a aidé le Gouvernement à mettre à l'étude et à élaborer un projet de réforme approfondie des systèmes judiciaire et électoral, dans le cadre d'un programme de lutte contre la corruption et de renforcement des institutions démocratiques mis au point par l'administration du Président Bolaños.

22. Au Honduras, en 2002, le système des Nations Unies a défini les régions géographiques dans le cadre de la décentralisation, en prévision de l'application de mesures conjointes. Le renforcement du système national de statistiques a reçu un appui unifié. À l'occasion du Forum pour le renforcement de la démocratie, un comité national de suivi en faveur de l'application des accords nationaux conclus par les partis politiques en 2001 a été créé. En outre, une série de dialogues démocratiques de haut niveau, auxquels ont participé le Gouvernement, la société civile et les coopérants internationaux, ont été organisés. En 2002, on a mis en place le Programme d'institutionnalisation des partis politiques du Honduras avec la participation de dirigeants, de membres représentatifs et de jeunes, et on a exécuté

des programmes de formation à l'intention des journalistes leur exposant les rouages de la démocratie et du développement.

23. Au Panama, une initiative citoyenne a abouti à la formation d'un important groupe de suivi de Vision 2020 : le droit à la vue, programme élaboré par consensus en 1997 dans le cadre d'une initiative organisée par le PNUD. Plus de 20 organisations de la société civile, le Gouvernement et les partis politiques panaméens se sont réunis dans le « Foro Panamá 2020 » qui, en 2002, a émis des idées concernant : a) l'élaboration d'une nouvelle constitution; b) la définition d'éléments pouvant servir à élaborer un plan national en faveur de l'intégrité; et c) l'élaboration d'un « visiomètre » qui permettrait d'évaluer les progrès vers la Vision 2020. Le Panama a aussi passé des accords importants dans le domaine de l'éducation, à la suite d'un processus de dialogue mis en place par le PNUD à la demande du Gouvernement dans la perspective d'un remaniement complet du système éducatif national. Après 10 mois de débats intenses, auxquels ont participé activement les secteurs du Gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partis politiques, un accord s'est dégagé sur des grands thèmes de réforme, tels que la décentralisation scolaire; le financement, la formation et l'évaluation des performances, ainsi que le déroulement des études. À ce jour, deux lois ont été approuvées par l'Assemblée législative à la suite des accords issus du dialogue.

24. Au Costa Rica, en 2002, le PNUD a suscité deux colloques politiques sur le thème de la gouvernance démocratique. Le premier portait sur la négociation politique et la recherche du consensus à l'Assemblée législative; le second, coparrainé par l'Ordre des avocats, était une assemblée citoyenne sur la réforme judiciaire.

## **B. Renforcement des institutions démocratiques**

25. Au Honduras, le PNUD a également promu les principes essentiels de la gouvernance démocratique : transparence, séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, services administratifs, décentralisation et possibilités de participation populaire. Concrètement, le PNUD a appuyé la réforme d'institutions indispensables au renforcement de la démocratie, notamment le Congrès national, la Cour suprême de justice, l'organisme national de gestion des élections, les partis politiques, le Commissariat national aux droits de l'homme, le Ministère public et les forces armées. Il a participé à la modernisation des forces armées et, dans ce cadre, a organisé la première vérification internationale des comptes de l'Institut de prévoyance militaire, ainsi que le redressement financier de l'Institut et des entreprises associées. Cette action a encouragé un rapprochement entre les forces armées et la société civile au sujet des malentendus imputables aux violations passées des droits de l'homme. En outre, le Programme a contribué à l'entrée en vigueur de la loi sur le système national de statistiques et de la loi extraordinaire sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), ainsi qu'à la mise en place de l'Institut national de statistiques et de l'Institut national de la femme.

26. Après avoir contribué à la formulation de la stratégie nationale pour le développement local en El Salvador, et dans le cadre général de la lutte contre la pauvreté, le PNUD a participé à l'élaboration du programme de développement local du fonds d'investissement social. Il a également facilité la mise au point

d'instruments visant à faciliter l'accès des municipalités aux ressources du pays et aux prêts internationaux. Il a de plus renforcé le réseau de coopération des organismes multilatéraux et bilatéraux travaillant au développement local en constituant le Réseau d'organismes coopérant pour le développement local. En outre, il a contribué à la conception et à la programmation de l'investissement ainsi qu'à la promotion du développement économique et à l'aménagement du territoire des départements de Son sonate, Usulután et Chalatenango.

27. Au Guatemala, dans le domaine des droits de l'homme, le système des Nations Unies, sous la direction du coordonnateur résident et de concert avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a aidé à renforcer le Procureur pour les droits de l'homme, la Commission présidentielle des droits de l'homme et les organisations de la société civile actives dans ce domaine. En outre, avec l'appui du PNUD, le Ministre de l'intérieur a élaboré un projet de loi sur le renseignement civil. Avec l'appui du Gouvernement japonais, le PNUD a également contribué au renforcement institutionnel de l'Inspection des finances, du Bureau du Procureur, du Ministère public, de la Police nationale et de la Cour suprême de justice. Au Nicaragua, il aide le Gouvernement à élaborer les « directives stratégiques de la sécurité des citoyens », destinées à devenir le principal instrument de la politique gouvernementale en la matière, en facilitant la coordination entre les institutions de la société civile et de l'État. Le Programme a également aidé la police nationale à appliquer le programme intitulé « La police, le public et les droits de l'homme ».

## **V. Développement économique et social**

### **A. Vulnérabilité sociale et extirpation de la pauvreté**

28. Lors de la réunion à Stockholm du Groupe consultatif, les gouvernements d'Amérique centrale sont convenus que la réduction de la vulnérabilité sociale et écologique était le but de la reconstruction et de la transformation de la région. La catastrophe causée par l'ouragan Mitch et ses conséquences disproportionnées pour les populations pauvres de la région ont montré que la réduction de la « vulnérabilité » devait être fondée sur une approche intégrée et multidimensionnelle, englobant un ensemble de questions liées au développement, telles que l'atténuation de la pauvreté, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, les risques écologiques, de même que les inégalités fondées sur le revenu, le sexe ou l'appartenance ethnique.

29. Au Honduras, dans le cadre de la coopération internationale, le PNUD représente les organismes multilatéraux devant le Conseil consultatif de la stratégie de réduction de la pauvreté, auquel doivent participer le Gouvernement, la société civile et la communauté internationale. Le PNUD joue également un rôle actif au groupe de donateurs chargé d'assurer le suivi de la stratégie. Le Forum sur le renforcement de la démocratie a par ailleurs permis la création d'un espace de dialogue et de concertation sur la réduction de la pauvreté, auquel participe pleinement la société civile. Le PNUD a fourni un appui à des interventions sectorielles pour réduire la pauvreté rurale. Par l'Initiative du partenariat de la lutte contre la pauvreté, il a aidé à resserrer le lien entre réduction de la pauvreté et développement local grâce à l'élaboration de plans stratégiques de développement

départemental prenant en considération les buts de la stratégie et les objectifs du Millénaire.

30. Au Guatemala, le système des Nations Unies, représenté par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le PNUD, a fourni des services consultatifs pour recensements de la population, des logements et du secteur agropastoral. De plus, avec le concours du Ministère des finances publiques et de la Banque mondiale, le PNUD a promu le Système intégré de gestion financière, qui renforce la gestion et la transparence des finances publiques. Avec la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID), on a analysé les limites du modèle d'exportation agricole particulièrement affecté par la crise du café et le potentiel offert par de nouveaux secteurs productifs, générateurs de richesse et d'emploi. En outre, par l'intermédiaire de l'Initiative du partenariat de la lutte contre la pauvreté, le PNUD a fourni des conseils techniques au Secrétariat général de la planification relative à la stratégie de réduction de la pauvreté et participé aux consultations départementales et municipales sur cette question.

31. En El Salvador, la phase préparatoire du programme d'autonomisation des adolescentes s'est achevée en 2002. Coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'UNICEF, le FNUAP et le PNUD, ce projet servira à promouvoir la stratégie d'égalité des sexes. Au Nicaragua, le PNUD développe une initiative novatrice entre le Gouvernement et le secteur privé visant à créer un organisme de promotion des investissements afin que le pays devienne un partenaire commercial pour tous les pays du monde et un pôle d'attraction pour les entreprises internationales.

32. Au Costa Rica, la contribution essentielle du PNUD à la lutte contre la pauvreté consiste à développer les technologies de l'information dans le but d'améliorer l'efficacité de l'investissement social. Parmi les principaux résultats, figure la mise au point du Système objectif d'information sur la population, qui permet l'affectation efficace de ressources publiques aux populations les plus déshéritées.

33. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le siège sous-régional de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à Mexico a aidé les États Membres d'Amérique centrale par des recherches appliquées, des conseils et une formation dans différents domaines : marchés du travail, vulnérabilité sociale et économique des jeunes, versements, parité des sexes et indicateurs sociaux. En coordination avec le FNUAP et grâce aux ressources fournies par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), on a promu un débat public et des études sur la santé génésique et la paternité responsable dans six pays d'Amérique centrale. Le siège sous-régional de la CEPALC à Mexico a par ailleurs fait des recherches appliquées et fourni des conseils sur les effets des négociations d'Uruguay sur l'agriculture, la durabilité et le développement rural, les structures agraires et le secteur agricole, le capital social rural et les conséquences de la baisse du prix du café; il a aussi publié des statistiques agricoles annuelles.

## **B. Développement agricole**

34. Le Groupe régional d'assistance technique pour le développement agricole a poursuivi ses activités au cours de la période considérée. Administré par le PNUD, ce projet est exécuté par la Banque mondiale et financé par le Fonds d'affectation spéciale Banque mondiale/Gouvernement japonais, la BID, le Fonds international de développement agricole, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, la FAO et les Gouvernements norvégien et britannique, en plus des contributions en nature qui lui sont versées par les gouvernements centraméricains. Il continue à offrir une assistance technique à l'élaboration de politiques et programmes de modernisation du secteur agricole axés sur l'atténuation de la pauvreté et le développement durable.

35. Au Honduras, en 2002, le PNUD a apporté son soutien au Secrétariat de l'agriculture et de l'élevage dans l'élaboration de stratégies et d'instruments de politique de développement territorial dans les régions essentiellement rurales, surtout celles qui cherchent à corriger les déséquilibres de revenus, la dérive des taux de croissance, ainsi que l'exploitation abusive des ressources naturelles. De plus, le PNUD et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) ont élaboré deux nouveaux projets de développement rural durable, que le Gouvernement hondurien a inscrits parmi ses priorités.

36. Afin de renforcer la coopération au développement agricole et à la sécurité alimentaire, la FAO a ouvert un bureau au Guatemala et mis au point un important programme de développement des ressources forestières. De son côté, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel soutient les programmes de production moins polluante afin de limiter la nocivité des différentes sources de contamination. En El Salvador, une nouvelle phase d'opérations a été enclenchée pour le développement rural de l'ouest du pays, en coordination avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Fonds international de développement agricole. La CEPALC et le PNUD ont appuyé ensemble le programme de renforcement institutionnel dudit ministère.

## **C. Santé et nutrition**

37. L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'OMS s'attachent à défendre les objectifs de l'ALIDES (Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale) dans le domaine de la santé. Au cours de la période considérée, leur action a porté sur la santé et le développement humain, les systèmes et services de soins, la promotion et la protection de la santé, la préservation de l'environnement et la lutte contre les maladies. De leur côté, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et le FNUAP s'emploient activement à améliorer, aux niveaux national et local, la santé maternelle et infantile, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que la santé génésique.

38. Au Nicaragua, le projet PROSILAIS, développé dans des régions extrêmement pauvres, a bénéficié du soutien administratif et technique de l'OPS/OMS et de l'UNICEF, ainsi que de l'aide financière du Gouvernement suédois. Il a été mené de pair avec le Plan institutionnel du Ministère de la santé et la Stratégie renforcée de croissance économique et de réduction de la pauvreté, en donnant la priorité aux

municipalités les plus vulnérables. Le projet avait notamment pour but la réduction de la mortalité maternelle et infantile, ainsi que le contrôle et la prévention de la malaria et de la dengue, et comportait des actions transversales de planification stratégique, de surveillance épidémiologique, de prévention et d'atténuation des catastrophes, de vaccination, de formation en matière de ressources humaines, l'accent étant mis sur la gestion des risques et la parité des sexes.

39. Au Guatemala, l'OPS/OMS et le PNUD ont collaboré avec le Ministère de la santé publique pour mettre en place différents programmes financés par la BID et la Banque mondiale. Ils ont également contribué à augmenter la couverture avec 600 000 vaccinés depuis 2001 et des taux de couverture supérieurs à 95 %. Face à une pluviométrie irrégulière et aux effets négatifs de la crise du café qui ont limité les moyens du pays pour acheter des aliments, le PAM, la FAO, l'UNICEF, l'OPS/OMS et le PNUD ont promu différents programmes de sécurité alimentaire et d'irrigation. En partenariat avec le Fonds international de développement agricole, on a élaboré un projet ambitieux de développement rural dans les cinq départements des hauts plateaux, qui connaissent les taux de pauvreté les plus élevés et la plus forte densité de population autochtone, et où a sévit naguère le conflit armé. Le FNUAP, quant à lui, a fourni des conseils techniques pour élaborer la loi de développement social, ce qui a fait faire de grands progrès à l'éducation sanitaire surtout axée sur la femme et l'enfant.

40. En El Salvador, le FNUAP s'est attaché en 2002 à renforcer le secteur de la santé en soutenant la formulation et l'application de politiques sectorielles et de normes de santé et de droits génésiques et sexuels, ainsi que la formation destinée à assurer la qualité des services de santé génésique et sexuelle.

41. Parallèlement, le FNUAP a appuyé les efforts interinstitutions déployés par l'OPS, l'UNICEF, la Société allemande de coopération technique, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) et d'autres donateurs pour amorcer l'élaboration de l'Enquête sur la santé familiale 2003.

42. La lutte contre le VIH/sida constitue un important thème interinstitutions. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) joue un rôle déterminant à cet égard en appuyant les plans stratégiques nationaux, en coordonnant les efforts des organismes des Nations Unies et en assurant la liaison avec les organisations non gouvernementales et la société civile.

43. Dans tous les pays de l'isthme centraméricain, le système des Nations Unies a contribué à renforcer les efforts nationaux visant à formuler des propositions pour le Fonds pour l'environnement mondial, en aidant à coordonner le dialogue avec la société civile pour un consensus national, tout en fournissant une assistance technique.

44. Le système des Nations Unies s'est également attaché à améliorer la sécurité alimentaire. Au Nicaragua, l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama (INCAP)/OPS a continué de consolider la mise en oeuvre locale de la stratégie de sécurité nutritionnelle, et a collaboré avec d'autres organismes des Nations Unies (PAM, UNICEF, FAO) pour remédier à la détresse créée par la crise du café dans les zones productrices. Il convient de noter en particulier l'appui reçu par le Nicaragua pour la prestation de services de santé dans les couloirs frontaliers avec le Honduras et le Costa Rica (résolution XI de la huitième réunion du secteur de la santé d'Amérique centrale). Le PAM a offert son soutien aux écoliers et aux

groupes vulnérables, en particulier aux rurales enceintes. Au Honduras, il a participé directement au programme national de nutrition et de sécurité alimentaire, et la FAO a mis sur pied des programmes visant à améliorer l'agriculture en général, afin d'aider à réduire le nombre de personnes souffrant de la faim. Dans le domaine des migrations, qui englobent le phénomène des personnes déplacées par suite de catastrophes naturelles et de conditions socioéconomiques défavorables, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) mène au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala et au Costa Rica, une série d'actions pour l'intégration sociale et économique des populations migrantes.

## **D. Finances publiques et croissance économique**

45. Pendant la période couverte par le présent rapport, le siège de la CEPALC au Mexique a aidé l'ALIDES à analyser la croissance économique, les politiques publiques et le développement en rédigeant des rapports annuels sur la situation économique de chaque pays et de chaque sous-région et sur le secteur productif, les politiques commerciales et d'intégration régionale, en publiant des statistiques sur la production, l'agriculture, le commerce et l'énergie et en réalisant des études sur l'intégration économique, les traités de libre-échange, l'investissement étranger, la politique de concurrence et la réglementation, la compétitivité des petites et moyennes entreprises et les liens avec le tourisme. On a aussi réalisé des enquêtes et des programmes de formation dans le domaine de la vente en gros et des marchés électriques régionaux, de la réglementation de la distribution d'électricité privée et de l'intégration du marché des hydrocarbures, ce dernier point avec l'appui financier de la BID.

46. La CEPALC a aussi fourni une assistance technique au Groupe consultatif pour les petites économies de la Zone de libre-échange des Amériques par le biais de son comité tripartite avec la BID et l'Organisation des États américains, notamment dans l'élaboration d'un programme de coopération pour l'hémisphère. Elle a aussi offert une assistance technique aux pays d'Amérique centrale en vertu du Traité de libre-échange entre celle-ci et les États-Unis d'Amérique.

## **E. Environnement et développement durable**

### **Réduction de la vulnérabilité de l'environnement**

47. Pendant la période considérée, le système des Nations Unies a coordonné, avec les gouvernements centraméricains et les institutions régionales, la mise en place de mécanismes de prévention et d'atténuation des catastrophes aux niveaux national et régional. Les équipes de gestion des catastrophes de l'ONU se sont efforcées d'améliorer la coordination globale et de prendre des dispositions de prévoyance, d'évaluation, d'orientation et d'exécution, de gestion logistique, de financement, de présentation de rapports et d'échange de renseignements dès avant les catastrophes. Au Panama, dans le cadre du programme régional de gestion des risques en Amérique centrale exécuté par le Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale, on a progressé vers la création de deux des bureaux nationaux en 2002.

48. En El Salvador, le PNUD a offert en 2003 une assistance technique pour formuler un plan de développement institutionnel et amorcer les consultations pour

une stratégie nationale de gestion des risques. De plus, on a appuyé le développement de partenaires avec des institutions de développement local et exécuté un programme de formation à la gestion des risques pour les dirigeants communaux, les fonctionnaires locaux, et les animations d'organisations gouvernementales. Dans le cadre de l'appui apporté au Ministère de l'agriculture et de l'élevage pour le relèvement des zones rurales sinistrées par les séismes de 2001, le PNUD a aidé à reconstruire tant l'infrastructure pour atténuer les inondations qu'une petite infrastructure de production.

49. Au Nicaragua, le PNUD continue d'appuyer le renforcement du système national de prévention des catastrophes en formant des ressources humaines et par un processus qui va de l'organisation et de la sensibilisation des comités municipaux de prévention à l'inclusion de la variable de gestion du risque dans la planification municipale. Le système des Nations Unies a aussi élaboré divers projets d'assistance humanitaire d'urgence face aux sécheresses et inondations répétées à Chinandega et Managua et dans la région autonome de l'Atlantique Nord et face à la crise du café dans le nord du pays. Par le biais du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, on a acheminé des fonds d'urgence fournis par divers donateurs comme l'Autriche, l'Italie et la Suède. En 2002, le PNUD, associé avec le Centre régional de prévention des risques en Amérique centrale, a apporté des améliorations à la communication et à la coordination des organismes d'État avec la société civile et a amorcé un dialogue et des partenariats pour inscrire la variable de la gestion du risque dans les orientations nationales. Depuis 2002, en coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat et le Bureau de la prévention des crises et du relèvement, le système des Nations Unies met au point, par une méthodologie participative et consensuelle, un plan interinstitutionnel pour les urgences de nature à améliorer l'organisation et la coordination des organismes des Nations Unies dans le pays face aux menaces qui le guettent.

50. Au Guatemala, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD a offert au Ministère de l'environnement des conseils pour élaborer ses stratégies sur le changement climatique et la biodiversité. Dans le cadre de l'appui à la préparation du Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable, le PNUD et le Ministère de l'environnement ont présenté la première communication nationale sur le changement climatique. On renforce actuellement les capacités nationales et le développement institutionnel pour le commerce du gaz carbonique. L'Union européenne et le PNUD financent l'exécution d'un projet de création d'une autorité nationale sur la question de l'eau et la réglementation de ces ressources. Au Honduras, en 2002, le PNUD a orienté sa coopération vers les secteurs de l'environnement et de la gestion des risques pour mettre au point des initiatives stratégiques dans les domaines de la promotion des types d'énergie propre, de l'incidence sur les secteurs productifs et de la gestion des risques. Enfin, on a défini de nouveaux champs d'action : gestion intégrée des ressources hydriques et gestion des conflits, notamment.

51. En 2002, le PNUD a appuyé avec succès le renforcement du programme de petites donations par lequel on appuie des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et d'écotourisme, aidant ainsi les populations démunies et créant des possibilités de développement. On a aussi mis au point un projet d'énergie renouvelable qui permettra d'électrifier tout le Costa Rica par des moyens photovoltaïques et mini-hydroélectriques.

52. Le PAM a renforcé la coopération entre l'assistance humanitaire et l'aide en cas de catastrophe dans le cadre de la reconstruction entreprise après l'ouragan Mitch et d'autres catastrophes naturelles comme les sécheresses et les séismes qui ont affecté les pays d'Amérique centrale en 2001 et 2002.

53. Avec l'appui du Gouvernement néerlandais, la CEPALC a mis au point une méthodologie – et publié un manuel – sur l'évaluation de l'impact des catastrophes naturelles, à quoi s'est ajouté un programme de formation destiné aux institutions nationales et sous-régionales d'Amérique centrale. On a aussi évalué l'impact de la sécheresse qui a affecté l'isthme centraméricain en 2001.

54. Dans le cadre de l'ALIDES et des objectifs du Millénaire, la CEPALC a renforcé ses activités d'enquête dans le domaine du développement durable, y compris l'analyse des coûts économiques des problèmes de santé liés à la pollution de l'eau, des biens et services écologiques dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, et de la gestion de l'environnement dans les industries de montage et de l'écotourisme. Avec l'appui du Gouvernement allemand, on a fait des enquêtes et donné des conseils d'ordre normatif sur l'environnement et la sécurité quant à la fourniture de gaz liquide, à l'emploi rationnel des hydrocarbures et à la protection de l'environnement, y compris la gestion des déchets de lubrifiants.

55. L'Amérique centrale est souvent frappée par des catastrophes, des séismes d'intensité maximale, des éruptions volcaniques et des guerres civiles qui se font sentir directement sur les populations rurales les plus pauvres. Vu la récurrence de ces fléaux, il est difficile aux pays et à leurs populations de se remettre de l'un d'eux avant d'être frappés. Parmi leurs principaux objectifs, les programmes et projets de développement nationaux visent d'une part à permettre aux ménages pauvres des zones en péril d'entreprendre des activités de développement destinées à les rendre moins vulnérables à la sécheresse, aux inondations et au déboisement en utilisant des procédés de conservation du sol et de l'eau dans leurs exploitations agricoles, et en se formant aux activités collectives de prévision des catastrophes et d'atténuation de leurs effets, et d'autre part à étoffer les moyens d'y réagir, aux niveaux national et local, en faisant mieux appel aux collectivités et autres grands intéressés.

#### **Couloir biologique méso-américain et Fonds centraméricain pour le développement durable**

56. L'initiative du couloir biologique méso-américain, en cours depuis trois ans, vise à créer un réseau de couloirs pour protéger la diversité biologique, atténuer les effets des changements climatiques et promouvoir le développement durable à long terme des collectivités qui vivent dans le réseau et alentour. On a établi les programmes nationaux du couloir biologique dans les huit pays de la sous-région. En El Salvador par exemple, en réponse à la Stratégie nationale de biodiversité, le PNUD a offert une assistance technique au Ministère de l'environnement pour développer les capacités d'accès aux ressources génétiques mondiales. De plus, dans le cadre d'une initiative d'entreprise, le PNUD a ouvert un dialogue sur l'eau et la gouvernance, en collaboration avec le Partenariat mondial pour l'eau.

57. Le couloir biologique méso-américain dispose désormais d'une meilleure capacité de gestion et d'une série de partenariats, d'ententes et d'autres formules de coopération et de cofinancement avec les projets, organismes et institutions clefs

dans tous les pays et au niveau régional, en tissant son propre réseau d'alliances. On a réussi à créer des espaces binationaux et trinationaux de dialogue où aborder des sujets d'intérêt commun portant sur les secteurs protégés des zones frontalières, en promouvant diverses actions communes de planification et de gestion. De plus, on a recueilli et diffusé des données d'expérience fructueuse dans le domaine de la conservation et de l'emploi durable de la biodiversité dans toute la région ainsi que sur la mise en valeur économique, le paiement des biens et services écologiques et les systèmes et pratiques productifs et écophiles. Enfin, on a publié des documents techniques instructifs pour populariser l'initiative du couloir.

## **VI. Conclusions et recommandations**

### **A. Conclusions**

58. Depuis deux ans, la coopération non remboursable en Amérique centrale a été fortement réduite dans le contexte régional et national. Les pays coopérants ont orienté leur action à l'échelle nationale en s'axant sur des sujets communs à toute la région dont les suivants : recherche du consensus et du dialogue pour renforcer la culture de la paix; gouvernance démocratique; réduction de la vulnérabilité de la société et de l'environnement et extirpation de la pauvreté. Mais, face à leurs priorités d'investissement, les pays d'Amérique centrale se sont vus obligés d'augmenter leur endettement. De même, à la suite des catastrophes naturelles et de la crise du café qui ont affecté la région ces dernières années, les ressources internes d'investissement ont énormément diminué – tout cela dans un contexte international compétitif où les économies centraméricaines, de chaque pays et de tous, font face à la réorganisation, prélude à leur réinsertion dans l'économie mondiale.

### **B. Recommandations**

59. On exhorte la communauté internationale à offrir un appui généreux au processus de réinsertion de l'Amérique centrale dans l'économie mondiale et à son intégration politique et économique. L'Amérique centrale doit pouvoir compter sur la coopération bilatérale et multilatérale dans deux secteurs prioritaires : le renforcement de la démocratie et de ses institutions et l'appui à la concertation et au dialogue, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté dans toute la région. En ce sens, il faut notamment appuyer et poursuivre fermement l'exécution des accords de paix au Guatemala et la consolidation totale du processus de la paix en Amérique centrale. Les autres secteurs prioritaires qui exigent la coopération internationale dans toute la région sont la sécurité alimentaire, la santé, la promotion du développement durable et l'environnement.

#### *Notes*

<sup>1</sup> Voir <[www.iadb.org](http://www.iadb.org)>.

---